

Zeitschrift:	Arbido-R : Revue
Herausgeber:	Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band:	7 (1992)
Heft:	2
Rubrik:	Sie haben das Wort = Page blanche à...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



... Jacques Cordonier
Bibliothèque cantonale
9, Rue des Vergers
1950 Sion

Croyant tirer leur légitimité de codes, de normes, de règles et autres classifications élaborés par leurs soins, nos professions ont consacré des efforts longs et patients à tenter de plier la complexité de la vie et du réel pour la faire correspondre à des systèmes parfois définis a priori. La forme d'autisme collectif dans laquelle une telle démarche menée jusqu'au terme de sa rationalité intrinsèque nous aurait enfermés fait aujourd'hui partie de notre passé. Certes, en tant qu'outils, mais dans cette fonction seulement, des règles de travail précises sont nécessaires.

La ligne de démarcation entre repli sur soi et assimilation à son environnement par mimétisme n'est pas toujours aussi ferme qu'une première impression peut le laisser penser. Orphelin d'une légitimité ancienne, figée, peu à même d'évoluer par elle-même, nous nous sommes parfois projetés dans le monde pour y trouver de nouveaux moyens, mais également de nouvelles fins: qui dans l'animation socio-culturelle, qui dans l'informatique et les nouvelles technologies, qui dans le marketing ou la gestion. Ainsi, le salut viendrait des «autres» qui, désormais, ne seraient plus d'abord perçus comme de dangereux perturbateurs pour nos systèmes bien pensés, mais comme sources d'inspiration pour notre action.

Est-ce suffisant? N'y a-t-il pas perte d'identité, absence de renouvellement d'une substance qui nous serait propre, à savoir notre contribution originale à la société dans laquelle nous œuvrons? Certes, nous savons manipuler de nouveaux outils techniques ou conceptuels, mais pour quelles fins? Dans une société où la part des personnes professionnellement actives qui travaillent dans l'information se développe de manière exponentielle, quelle est la contribution spécifique des bibliothèques, des archives ou des centres de documentation? Pour moi, bibliothécaire, pour les usagers de mes services et pour la société dans son ensemble, que signifient aujourd'hui des éléments tels que la gratuité des services, la liberté d'accès à l'information, l'exhaustivité de la conservation du patrimoine, la neutralité par rapport aux informations que je diffuse? Dans la tourmente technologique et gestionnaire, j'ai parfois le sentiment d'avoir laissé ces

questions – et bien d'autres probablement plus importantes – au bord du chemin.

Au moment de rédiger un texte présentant la position des bibliothécaires et documentalistes suisses en matière de droit de prêt, je me surprends à constater que mes arguments pourraient être tirés des débats qui ont préparé l'adoption du «Museum and Public library Act» en 1850, à la Chambre des communes, comme si nos valeurs y avaient été définies une fois pour toute. Peut-être suis-je un irrécupérable passéiste. Peut-être, mais probablement pas tout seul. Feuilletant l'excellent numéro spécial qu'ARBIDO consacre à la conservation et à la restauration, j'y découvre, nombreuses et variées, de précieuses informations sur la manière de contribuer à résoudre cet épineux problème qui touche à une des fonctions centrales de nombreuses de nos institutions. Pourquoi? Pour qui? Dans quelle visée politique générale conserver et préserver? Peu de contributions évoquent cet aspect. Si elles le font, c'est pour signaler que nous n'avons pas vraiment le choix car les moyens font défaut pour, par exemple, tout conserver, comme implicitement cela serait souhaitable.

Acculés par la «mort» du livre, nous réagissons, tout comme nous avons réagi à ce que nous avions appelé, voilà quelque vingt ans, l'«explosion» documentaire. Les termes que nous utilisons laissent à penser que nous devons agir dans l'urgence, en situation de catastrophe. Cela étonne pour des institutions qui, généralement, s'inscrivent dans la longue durée, mais peut-être est-ce le signe que nous ne nous accordons pas suffisamment le temps de la réflexion de fond, de la mise en perspective de notre mission et de nos activités par rapport à l'évolution globale de la société, afin d'anticiper les changements qui modifieront nos tâches et nos outils? Et puis, au-delà de cette réflexion sur nous-mêmes, mais partant du point d'observation et d'action qui est le nôtre, celui du traitement de l'information, n'avons-nous pas des «choses à dire» à la société sur ce qui nous est familier: le livre, la communication, les supports d'information, etc. Partie prenante de notre environnement, notre légitimité sera plus forte, notre identité mieux perçue, nos professions plus vivantes sans pour autant disparaître dans un grand tout indéfini.

Au lendemain du vote intervenu en janvier dernier au Conseil national sur le droit de prêt, le quotidien «24 heures» barrait sa page de politique nationale du titre «La victoire des bibliothécaires». C'est vrai, nous étions parvenus, collectivement, bibliothécaires et documentalistes, à faire comprendre aux hommes politiques les conséquences culturelles et sociales de leur décision. C'était un tir de barrage, pas une victoire. Cette dernière viendra de la contribution originale que nous saurons apporter à la collectivité, bien plus que des réactions de défense, fussent-elles légitimes et appropriées, que nous devons entreprendre.